

Objet :

Classement de salubrité des zones de production des coquillages vivants dans le département des Côtes-d'Armor

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer (22)
Délégation à la Mer et au Littoral
Service Aménagement Mer et Littoral
Unité Cultures Marines**

22022 Saint-Brieuc cedex

Avis Ifremer

Dinard, le 9 janvier 2019

Vos réf. :

Nos réf. : 18-94_Ifremer.LERBN.2018.Avis14_Projet d'arrêté de classement sanitaire des zones de production conchylicoles des Côtes d'Armor
Dossier suivi par Claire ROLLET et Julien CHEVÉ

Madame,

En réponse à votre courriel du 18 décembre 2018 (annexe 1) sollicitant l'avis de l'Ifremer sur la révision du classement sanitaire de zones de production du département, nous pouvons apporter les éléments suivants :

Estimation du classement sanitaire

Ce projet d'arrêté est conforme aux conclusions établies lors de la commission de classement sanitaire du 19 octobre 2018.

Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
Etablissement public à caractère industriel et commercial

Station de Dinard
CRESCO
38 rue du Port Blanc
35800 Dinard
+33 (0)2 23 18 58 58

Siège Social
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France
R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368
+33 (0)1 46 48 21 00

www.ifremer.fr

Cas du découpage de la zone 22.04.11

Rappel¹ :

« [...] le suivi sanitaire actuel conduit à une qualité A mais [...] ces résultats sont à prendre avec prudence, car des questions se posent quant à la stratégie de suivi de la zone et à sa représentativité. [...] Un découpage Nord/Sud a été effectué en janvier 2017 afin de permettre une meilleure gestion en cas d'alerte, mais sans que la stratégie d'échantillonnage du REMI n'ait été ré-évaluée. »

Une étude sanitaire est en cours dans ce secteur depuis avril 2018, ses conclusions seront rendues au printemps 2019.

Une position de compromis a été trouvée entre la DDTM/DML 22 et les professionnels consistant à valider le classement en A de la zone à l'exclusion de la bande côtière intégrant les secteurs de dépôts (maintient en B) [voir en annexe de ce courrier, le projet d'annexe 1 fourni par la DDTM 22 - Carte de l'anse de Paimpol (22.04) – groupe 3 – zones 22.04.13 et 22.04.14].

La position de l'Ifremer est que¹ « les nouveaux résultats sont effectivement encourageants, mais il paraît nécessaire d'attendre un jeu complet de données. Le découpage officiel sera proposé à l'issue de l'étude sanitaire ».

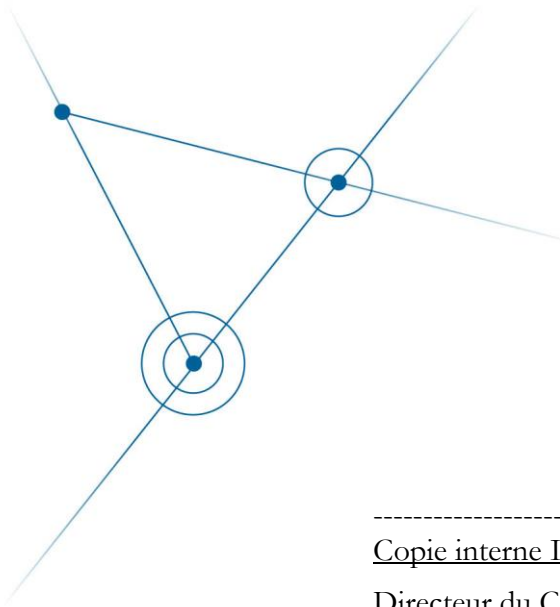
Conclusion

L'Ifremer émet un **avis favorable** au projet d'arrêté portant sur le classement de salubrité des zones de production des coquillages vivants pour la consommation humaine dans le département des Côtes d'Armor **avec une réserve** sur le cas du secteur baie de Paimpol Sud qui fait actuellement l'objet d'une étude sanitaire dont les résultats seront rendus au printemps 2019.

En souhaitant avoir répondu à votre demande, veuillez agréer, Madame, l'assurance de toute ma considération.

Claire ROLLET
Chef de Station Ifremer de Dinard

¹ Extrait du compte-rendu de la commission départementale de suivi sanitaire des zones de production des coquillages vivants des Côtes d'Armor du 19 octobre 2018



Copie interne Ifremer :

Directeur du Centre de Bretagne

Responsable de l'Unité Littoral, Centre de Bretagne

Responsable du Processus "Expertises et avis", Station de Lorient

Annexe

Documents reçus dans le cadre de cette demande d'avis :

- Courrier de demande d'avis ;
- Compte rendu de la commission sanitaire du 19 octobre dernier ;
- Projet d'arrêté ;
- Projet d'annexe 1 (uniquement la carte de la baie de Paimpol) ;
- Projet d'annexe 2 délimitant les différentes zones de production.

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**
Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station de Dinard
CRESCO
38 rue du Port Blanc
35800 Dinard
+33 (0)2 23 18 58 58

Siège Social
155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France
R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368
+33 (0)1 46 48 21 00

www.ifremer.fr